



Bulletin de

L'ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE SACREE

SCHOLA SAINT GREGOIRE

Ecole de Musique Sacrée

sous le patronage du Conseil Pontifical de la Culture

26 rue Paul Ligneul ó F-72000 LE MANS - Tél. 02 43 28 08 76

<http://www.schola-st-gregoire.org/> - courriel : schola-st-gregoire@wanadoo.fr

Octobre, novembre, décembre 2012

Numéro 133

CANTATE DOMINO, CANTICUM NOVUM

Dimanche 30 septembre dernier, le chœur grégorien diocésain de Vendée a fêté son 30^e anniversaire à la Cathédrale de Luçon sous la présidence de Monseigneur Alain Castet, évêque de Vendée. Au cours de la messe pontificale, les mélodies grégoriennes ont, « toutes choses égales d'ailleurs, occupé la première place » (n° 116, Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II). Au début de son homélie, Monseigneur Castet faisait observer que « le chant grégorien a parfois du mal à trouver sa place dans la liturgie, telle qu'elle est célébrée aujourd'hui. Vatican II insiste pour que ce trésor trouve sa place, soit promu. [...] Le chant grégorien a partie liée avec le génie de la langue latine. Il ne peut pas habiter une autre langue. [...] Le latin est de plus en plus inaccessible à une grande partie de nos compatriotes, aux jeunes générations. [...] Ce chant demeure pour beaucoup d'entre nous, une expression de l'âme profonde dans la prière. Il épouse les mouvements de l'âme. Il trouve sa pleine force dans un ensemble

rituel, musical, liturgique, il y trouve sa cohérence. Le chant grégorien trouve sa source dans la Parole de Dieu alors que le chant en langue française est plus distancié de la Parole de Dieu. [...] Il suit le temps liturgique, n'est pas tributaire de la variabilité. » Après avoir remercié la schola grégorienne, Monseigneur Castet a souhaité que « ce chœur puisse s'amplifier » que l'on ne reste pas « spectateur du chant grégorien, au risque de ne pas goûter son sens voué à la prière. Il ne doit pas être l'objet d'une seule contemplation esthétique. [...] »

Dans l'après-midi, une conférence (dont vous trouverez le texte dans ce numéro et le suivant) donnée par un moine de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault a suivi, puis un concert spirituel par le chœur grégorien diocésain. Enfin, la journée s'est conclue par les Vêpres présidées par Dom Antoine Forgeot, abbé émérite de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault.

Il faut nous réjouir de voir un prélat rappeler l'importance du chant grégorien dans la liturgie.

Récemment, Notre Saint Père, Benoît XVI, a consacré deux catéchèses des audiences générales du mercredi à la liturgie (audience des mercredis 26 septembre et 3 octobre). « La liturgie est un milieu privilégié dans lequel Dieu parle à chacun de nous, ici et maintenant, et attend notre réponse. » Le Catéchisme de l'Eglise Catholique nous rappelle au numéro 1069 : « à l'origine, le mot 'liturgie' signifie 'service de la part de/et en faveur du peuple. » Puis il poursuit : « Que le document sur la liturgie ait été le premier fruit de l'assemblée conciliaire a pu être considéré par certains comme un hasard. [...] Mais, sans aucun doute, ce qui peut paraître un hasard à première vue s'est révélé être le choix le plus juste, dans la hiérarchie des thèmes et des devoirs les plus importants de l'Eglise. En commençant, en effet, par le thème de la 'liturgie' ; le concile a mis très clairement en lumière le primat de Dieu, sa priorité absolue. [...] La première exigence pour une bonne célébration liturgique est qu'elle soit prière, colloque avec Dieu, avant tout écoute, et donc réponse. [...] Dieu nous a donné la parole et la sainte liturgie nous offre les paroles : nous devons entrer à l'intérieur des paroles. » Le chant grégorien, Bible chantée de l'Eglise, est le plus à même d'aider à l'intériorisation de la Parole de Dieu. Benoît XVI a poursuivi : « La liturgie n'est pas une forme d'auto-manifestation d'une communauté. [...] La liturgie est célébrée pour Dieu et

non pour nous-même. » Puis le 11 octobre, Benoît XVI a ouvert l'année de la foi qui se clôturera le 27 novembre 2013 en la fête du Christ-Roi.

Cette année de la foi coïncide exactement avec les festivités du 75^e anniversaire de la Schola Saint Grégoire. Hasard du calendrier ou clin d'œil du ciel ! En effet, depuis près de 75 ans, la Schola Saint Grégoire assure une formation grégorienne selon la Méthode Dom Mocquereau – Dom Gajard ou Méthode de Solesmes auprès de nombreux chœurs monastiques ou paroissiaux. L'action de la Schola Saint Grégoire est souvent peu connue, car le chant grégorien œuvre à la conversion des âmes dans l'intériorité même de la créature de Dieu. Au-delà de la lumineuse Méthode d'enseignement du chant grégorien qu'est la Méthode de Solesmes, c'est une véritable école prière et de conversion.

Le soir du 22 novembre 1938 a eu lieu le baptême de la Schola qui a pris officiellement le nom de Schola Saint Grégoire. Dom Gajard ne pouvant être présent avait adressé ce message : « Suis-je trop indiscret de venir m'associer en quelque manière à votre joie ? Ne servons-nous pas une même cause ? Et, puis-je me désintéresser du précieux appoint qu'est votre apport personnel, pour l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie ? Vous vous être réunis non pas seulement pour faire de la musique religieuse, mais pour louer Dieu, dans la langue même et avec les propres accents de son Eglise : c'est-à-dire que, vous élevant très haut au-dessus du plan simplement artistique et musical, vous vous êtes établies tout de suite en plein surnaturel. Car tel est bien, je le sais, votre dessein en vous consacrant exclusivement à la 'Prière chantée de l'Eglise' qu'est la mélodie grégorienne. Croyez bien que vous n'aurez pas à le regretter ; Sous son austérité apparente, et peut-être même réelle, la mélodie grégorienne cache une puissance d'expression et de prière que connaissent seulement ses 'fidèles'. Vous y trouverez pour votre vie intérieure une aide merveilleuse, car c'est tout le christianisme qu'elle reflète et qu'elle insinue dans l'âme, non pas ce christianisme anémié dont on souffre tant aujourd'hui, mais le christianisme vrai, authentique, l'union à Dieu dans la foi, dans la paix, dans la confiance, dans l'espérance, dans l'amour surtout, dans l'abandon filial et plénier à Dieu. Plus vous la pratiquerez, plus vous vous sentirez imprégnées de cette paix, de cette tendresse qui fait tout le fond de nos relations avec Dieu. Et l'œuvre de votre transformation en LUI se fera

doucement, presque à votre insu, en regardant, en chantant, l'âme toute dilatée. »

Au cours de l'année 2013, quatre évènements marqueront ce jubilé de la Schola Saint Grégoire :

- La sortie d'un CD de louange et de remerciement à Dieu et ses Saints avec la participation de nombreuses communautés monastiques.
- les samedi 27 et dimanche 28 avril à l'abbaye Saint Pierre de Solesmes sous la présidence du Cardinal Raymond Léo Burke ; Ces journées seront ouvertes à tous avec messes chantées, conférences, Vêpres.
- le jeudi 22 août à Lourdes : messe chantée puis renouvellement de la Consécration de la Schola à Notre-Dame de Lourdes à la Grotte.
- du dimanche 27 au jeudi 31 octobre pèlerinage à Rome à l'unisson de l'Eglise et du Saint Père.

Vous recevrez dans les semaines à venir les informations concernant ces beaux évènements.

Confions dès à présent la Schola Saint Grégoire à Notre Seigneur ainsi qu'à Notre Dame en cette belle année de la foi.

C. Pateau

Année de la Foi

Par un moine de l'abbaye Notre-Dame de Triors

Le pape vient de proclamer une année de la foi pour commémorer les 50 ans du Concile. Déjà Paul VI avait proclamé une année de la foi pour le 19^{ème} centenaire de la mort des Sts Pierre et Paul (1967-1968). Il clôtura cette année par une profession de foi magistrale. Il y revint en ces termes dix ans après, moins de deux mois avant sa mort : *Mais par-dessus tout, nous ne voulons pas oublier notre Profession de foi que, voici exactement dix ans, le 30 juin 1968, nous prononçons solennellement en engageant toute l'Eglise et en son nom, comme le Credo du Peuple de Dieu (cf. AAS 60, 1968, pp. 436-445), pour rappeler, pour réaffirmer, pour confirmer les points principaux de la foi de l'Eglise,*

proclamée par les plus importants Conciles œcuméniques, en un moment où des expérimentations doctrinales faciles érigées en théories semblaient ébranler la certitude de nombreux prêtres et fidèles, et réclamaient un retour aux sources. Grâce au Seigneur, bien des périls se sont atténués ; mais devant les difficultés que l'Eglise doit affronter encore aujourd'hui sur le plan de la doctrine comme sur celui de la discipline, nous nous référons encore énergiquement à cet abrégé de la profession de foi que nous considérons comme un acte important de notre magistère pontifical, car c'est seulement dans la fidélité à l'enseignement du Christ et de l'Eglise, qui nous a été transmis par les Pères, que nous pouvons avoir cette force conquérante et cette lumière de l'intelligence et de l'esprit qui proviennent de la possession mûre et consciente de la vérité divine. Et nous voulons aussi adresser un appel, attristé mais ferme, à tous ceux qui s'engagent eux-mêmes et qui entraînent autrui par leurs paroles, leurs écrits, leur comportement, sur les chemins des opinions personnelles et ensuite sur ceux de l'hérésie et du schisme, désorientant les consciences de beaucoup et la communauté entière, elle qui doit être avant tout Koinonia, c'est-à-dire la communion dans l'adhésion à la vérité de la Parole de Dieu, afin de vérifier et de garantir la Koinonia dans l'unique Pain et l'unique Calice. Nous les avertissons paternellement : qu'ils se gardent de continuer à troubler l'Eglise ; le moment de la vérité est arrivé, et il faut que chacun connaisse ses propres responsabilités face aux décisions qui doivent sauvegarder la foi, trésor commun que le Christ, qui est la Petra, c'est-à-dire le Roc, a confié à Pierre, Vicarius Petrae, Vicaire de celui qui est le Roc, comme l'appelle Saint Bonaventure.

Le Pape BENOÎT XVI s'appuie aussi sur un autre document très important le catéchisme de l'Église Catholique, dont la 1^{ère} édition fut publiée par JEAN-PAUL II en 1992 et que ce dernier considérait comme le document ultime du Concile. En effet, en énonçant la foi catholique dans toutes ses composantes, le catéchisme de l'Église apparaît bien comme un instrument incontournable et de 1^{er} choix de l'herméneutique de continuité dont a parlé BENOÎT XVI lors du discours des vœux, en décembre 2005.

De la longue lettre papale, *La porte de la foi*, je retiendrai trois points. En premier lieu, la nécessité urgente de la missio ad gentes. En second lieu, le devoir de chacun de professer la foi catholique dans son intégrité et enfin, la grandeur et la fécondité du martyr.

En 1^{er} lieu la missio ad gentes, c'est-à-dire l'annonce de l'Évangile en monde païen. C'est l'évangélisation au sens strict et qui se distingue par là

même de la nouvelle évangélisation, qui touche plus les nations autrefois chrétiennes et maintenant apostates. De tous temps l'Église, dans son essence même s'est considérée comme missionnaire. C'est sur ordre du Christ lui-même, le fondateur de l'Église, qu'elle est partie évangéliser toutes les nations. *Aidez-nous, Seigneur, à gouverner ces terres nouvelles avec sagesse.* Ainsi s'exprimait, en tombant à genoux et en adorant le Dieu de majesté, pour qui il avait entrepris cette extraordinaire mission de découverte, l'indomptable Christophe Colomb, l'homme ayant le plus changé le cours de l'histoire. Mais cette mission *ad Gentes*, c'est-à-dire vers les païens, dont tous les Papes du 20^{ème} siècle sans exception ont rappelé l'importance et l'actualité, ne date évidemment pas de la découverte de l'Amérique. Obéissant à son Fondateur, l'Eglise, qui, par essence, est missionnaire, a toujours au cours des siècles et depuis sa fondation, porté son effort sur la prédication de l'Évangile. Le Nouveau Testament atteste que l'Eglise est inséparablement liée à sa mission intime et première d'annoncer l'Évangile. L'Église est missionnaire, parce qu'elle naît de la mission du Fils qui l'envoie par toute la terre : *Allez... de toutes les nations...*, et parce qu'elle naît aussi de la mission du Saint-Esprit, son âme créée, qui lui permet d'être fidèle à sa tâche. Jusqu'à une époque très récente, les chrétiens avaient tous bien conscience de la nécessité du Christ et de l'Église pour le salut. Il s'agit d'un dogme. Cela ne veut pas dire pour autant que tous ceux qui ne soient pas catholiques soient damnés. Beaucoup, dont le nombre est connu par Dieu seul, se sont sauvés, non pas comme on aurait tendance à le croire aujourd'hui par leur propre religion, mais bien parce qu'ils appartenaient invisiblement à l'unique Église du Christ, car comme le dit très bien le Cardinal Journet, *la limite de l'Église passe par le cœur de chacun d'entre nous.* N'oublions pas non plus que la théorie d'un prêtre américain affirmant que seuls les catholiques étaient sauvés, a été condamnée par Pie XII et le Saint Office en 1948. Mais ces chrétiens *invisibles* (et non pas anonymes comme le soutenait le Père RAHNER), se sauvent toujours par le Christ et son Église, toujours indispensables pour le salut. Or, pour beaucoup de théologiens et de chrétiens, même prêtres, l'Eglise ne serait plus aujourd'hui nécessaire au salut. Ils se trompent tout à la fois sur la nature de l'Église et sur la nature du salut. Leur raisonnement part dans une mauvaise direction en cherchant des éléments christiques et une révélation au sein même des religions non chrétiennes. Sur ce point il faut maintenir la doctrine du Cardinal Journet et du Concile. C'est en fait l'inverse. C'est le Christ et lui seul qui par son

Sacrifice confié à l'Eglise atteint tous les hommes, par des grâces d'anticipation aux temps de l'Ancienne Alliance et de dérivation, depuis la Nouvelle Alliance. Paul VI a réaffirmé dans sa profession de foi la doctrine classique de la nécessité de l'Eglise pour le salut, à laquelle visiblement ne croient pas les théologiens modernistes, qui, falsifiant les textes du magistère et les sortant de leur contexte, à propos d'une soit-disante révélation parmi les religions non chrétiennes, les interprètent non seulement en les déformant, mais encore, oubliant l'analogie de la foi et la continuité dans le magistère, sans citer, ni *Evangelii nuntiandi*, ni *Redemptor hominis* (pourtant de Jean-Paul II), ni *Dominus Jesus* (signée par Jean-Paul II) ?

Tout au long des siècles, l'Eglise a de fait conservé cette ferveur missionnaire de la primitive Eglise, que le pape d'aujourd'hui, en face d'un relativisme et d'un syncrétisme ravageurs, voudrait réchauffer. L'Eglise a gardé dans son cœur et dans sa mémoire la douce et reconfortante joie de l'évangélisation qu'avaient connue les Apôtres et les premiers Martyrs. Tout au long de son histoire, une foule d'admirables et saints missionnaires, hommes et femmes, semèrent, en ne limitant ni leurs forces ni leur temps et en surmontant doutes, incompréhensions, voire refus et persécutions, mais toujours fidèles avec foi, obéissance et courage à leur charisme missionnaire spécifique, semèrent, disons nous, dans les terres sèches et arides du paganisme et de l'incrédulité, la graine de la Bonne Nouvelle, même quand les larmes, l'angoisse ou le découragement se mêlèrent à la ferveur rayonnante et l'humble détachement qui acceptait de perdre sa vie pour le Royaume et l'implantation de l'Eglise au cœur du monde païen. Toute l'Eglise a été missionnaire. Toute l'Eglise a permis la pénétration du message évangélique. Toute l'Eglise, c'est-à-dire tous ses membres, où qu'ils fussent et même le plus petit, a permis que des tribus, lointaines et inconnues des hommes des premiers siècles, pussent connaître la vérité fondamentale de la paternité divine et de la filiation divine de tous les enfants de Dieu nés au baptême, par et dans son Fils consubstantiel le Verbe Incarné. Toute l'Eglise a ainsi permis que, sur toutes les latitudes, cette vérité mystérieuse mais réelle que Dieu est notre Père et que nous sommes ses enfants, soit proclamée avec foi et vécue avec espérance et charité. Mais parmi tous ces millions d'apôtres, parmi toute cette *Turba magna* chantée par la liturgie du 1^{er} novembre, parmi donc cette grande foule dont, grâce à Dieu, nous faisons aussi partie, l'Eglise en honore deux qui ont vécu cette liberté du

détachement évangélique, pour l'annonce du Royaume jusqu'à l'héroïsme: les deux patrons des missions. Ni l'un, ni l'autre ne furent martyrs, mais l'un et l'autre, par leur confiance inébranlable en la Très Sainte Trinité et par leur acceptation des souffrances les plus profondes, soit sur toutes les routes du monde, soit au carmel, permirent qu'une partie plus importante du monde puisse crier : *Abba Père !* ; qu'une partie plus importante du monde puisse dire *Laus Deo Patri et Filio et Spiritui Sancto*; qu'une partie plus importante du monde puisse adorer le Christ présent dans tous les tabernacles du monde; ce Christ, Fils de Dieu et Fils de Marie, qui seul sauve et sauvera le monde.

BENOÎT XVI est bien conscient de cette force, de cet élan missionnaire, mais aussi de cette nécessité urgente, car elle touche le salut des âmes. On veut remplacer cette mission auprès des non chrétiens par le dialogue interreligieux. Les papes, tout en prônant ce dialogue, n'ont cessé de dire non. En effet, le dialogue ne doit jamais supprimer la mission. Le pape le sait et il voudrait que tous les membres de l'Église en prennent davantage conscience en cette année de la foi. C'est le 1^{er} point important de sa lettre.

Le deuxième point important est la conservation de la foi dans son intégrité. Paul VI y insista, en pleine crise, à maintes reprises. En particulier, dans son admirable encyclique *Mysterium fidei*, il rappelle que l'intégrité de la foi ne concerne non pas seulement le dogme dans son ensemble, mais encore les mots eux-mêmes. Il écrit au n°23 : *L'intégrité de la foi étant sauve, il faut de plus observer l'exactitude dans la façon de s'exprimer, de peur que l'emploi peu circonspect de certains termes ne suggère, ce qu'à Dieu ne plaise, des opinions fausses affectant la foi par laquelle nous connaissons les mystères les plus élevés. C'est le lieu de rappeler l'avertissement formulé par saint Augustin, à propos de la différence qui sépare, pour la manière de dire, les chrétiens des philosophes: " Les philosophes, dit-il, parlent en toute liberté, sans redouter de blesser l'auditeur religieux en des choses très difficiles à saisir. Mais nous sommes tenus de régler nos paroles sur une norme déterminée, pour éviter que la liberté d'expression ne donne lieu à telle opinion impie au plan même du sens des paroles ". Au prix d'un travail poursuivi au long des siècles, et non sans l'assistance de l'Esprit Saint, l'Église a fixé une règle de langage et l'a confirmée avec l'autorité des Conciles. Cette règle a souvent donné à l'orthodoxie de la foi son mot de passe et ses enseignes. Elle doit être religieusement respectée. Que personne ne s'arroge le droit de la changer à son gré ou sous couleur de*

nouveauté scientifique. Qui pourrait jamais tolérer un jugement d'après lequel les formules dogmatiques appliquées par les Conciles Oecuméniques aux mystères de la Sainte Trinité et de l'Incarnation ne seraient plus adaptées aux esprits de notre temps, et devraient témérairement être remplacées par d'autres ? De même on ne saurait tolérer qu'un particulier touche de sa propre autorité aux formules dont le Concile de Trente s'est servi pour proposer à la foi le mystère eucharistique. C'est que ces formules, comme les autres que l'Église adopte pour l'énoncé des dogmes de foi, expriment des concepts qui ne sont pas liés à une certaine forme de culture, ni à une phase déterminée du progrès scientifique, ni à telle ou telle école théologique; elles reprennent ce que l'esprit humain emprunte à la réalité par l'expérience universelle et nécessaire; et en même temps ces formules sont intelligibles pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux. On peut assurément, comme cela se fait avec d'heureux résultats, donner de ces formules une explication plus claire et plus ouverte, mais ce sera toujours dans le même sens selon lequel elles ont été adoptées par l'Église: ainsi la vérité immuable de la foi restera intacte tandis que progressera l'intelligence de la foi. Car comme l'enseigne le premier Concile du Vatican, dans les dogmes sacrés "on doit toujours garder le sens que notre Mère la Sainte Église a déclaré une fois pour toutes et que jamais il n'est permis de s'en écarter sous le prétexte spécieux d'intelligence plus profonde. Or cet aspect si important de l'intégrité de la foi déjà refusé au nom de l'évolution du dogme dans les années soixante-huit est maintenant catégoriquement refusé au nom d'une véritable dictature du relativisme, comme l'avait remarqué BENOÎT XVI, lors qu'il n'était que doyen du Sacré Collège. C'est à ce titre qu'il célébra la Messe d'entrée du conclave. S'appuyant sur Saint Paul, il décria cette dictature du relativisme. Avant lui, quarante auparavant, en préparation à l'année de la foi, Paul VI prononça une série d'audiences remarquables sur la foi et sur ses rapports avec l'Église. La défense de l'intégrité de la foi demeure au centre du message des audiences du pape MONTINI recueillies dans l'ouvrage *Demeurez fermes dans la foi*, publié au *Centurion*. PAUL VI remarquait que la mentalité moderne repoussait l'intégrité de la foi, principalement en raison de fausses idées philosophiques : l'idéalisme kantien niant la réalité des choses, le devenir hégélien portant à un perpétuel changement de l'énoncé de la foi et refusant absolument une doctrine stable et sûre, le marxisme imposant une négation radicale de la foi et un athéisme dur et dictatorial des consciences et enfin un rationalisme scientiste refusant tout accord possible entre foi et raison. Or comme l'ont rappelé les papes et le concile lui-même, si la foi est bien libre dans l'acte de profession qui exprime la foi à

l'extérieur, elle ne le sera jamais dans la formulation de la doctrine qu'elle exprime. Ce que l'Église a défini de par l'autorité qui lui vient de Dieu ne pourra jamais être interchangeable selon les desiderata de chacun. C'est pourquoi PAUL VI ne cessa de recommander aux fidèles d'*aimer l'enseignement religieux de l'Église catholique, dans ses dogmes, dans ses expressions liturgiques*. Et il ajoutait : *Ne pensez pas que vous ayez la foi si vous n'adhérez pas au contenu de la foi, au Credo, au Symbole de la foi. Ne croyez pas que vous aurez une vie religieuse plus intense ou que vous approcherez ceux qui sont loin en minimisant ou en déformant l'enseignement précis de l'Église*. Et combien de fois n'a-t-il pas dit et redit cette sage consigne : *Nous ne devons rien enlever, ni rien ajouter au symbole que tient l'Église romaine ?* Voilà pour le 2^{ème} point, savoir l'intégrité de la foi. Nous pouvons maintenant passer au 3^{ème} point recommandé par BENOÎT XVI concernant le martyre. (suite au prochain numéro)

« ECCE VIRGO »¹

Au cours des communions du temps de l'Avent, l'Église propose à la méditation des fidèles des antiennes assez courtes, très simples, composées sur des formules originales. « Dans l'ensemble, elles ont quelque chose du caractère aimable et de la grâce de l'Enfant de la crèche qu'elles nous annoncent et qu'elles nous font entrevoir avec une clarté de plus en plus lumineuse »². Avec beaucoup de pédagogie, l'Église enseigne, encourage et prépare son peuple à la venue du Sauveur.

Avec poésie, l'introït du 4^e dimanche dévoile déjà la beauté du mystère de la nuit de Noël. L'offertoire, avec l'Archange Gabriel, nous rappelle le mystère de l'Annonciation. Les emprunts de chants aux fêtes de l'Annonciation et de la Visitation dans la liturgie de l'Avent rappellent que « l'Avent est rempli de la présence de Notre-Dame, et de son attente »³.

¹ Retrouver sur le site <http://www.schola-st-gregoire.org/> le chant de la pièce

² DOM LUCIEN DAVID - Analyses grégoriennes pratiques, 12^e série

³ DOM JOSEPH GAJARD - Les plus belles mélodies grégoriennes, page 242 (Editions de Solesmes)

L'antienne de communion du 4^e dimanche de l'Avent est tirée du livre d'Isaïe (7, 14) :

Ecce virgo concipiet, et pariet filium :

Et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils

dont le nom sera Emmanuel.

Le livre d'Isaïe est une véritable somme des promesses de Dieu à Israël, confirmant celles faites à David et à sa descendance (2 Sam 7,16 ; 1 Chr 17, 14). La naissance de l'Emmanuel ranime tous les espoirs d'Israël et prélude à un temps de gloire et de bonheur. A travers ce livre, de nombreux passages témoignent de cette montée messianique. Ils restent d'interprétation difficile et tous ne sauraient être attribués au même auteur. Ils n'en expriment pas moi sa pensée, telle qu'elle a jailli dans ses oracles et telle que l'ont développée ses disciples. Le texte de l'offertoire de ce même dimanche permet d'éclairer le passage de la communion et de l'appliquer à la naissance du Sauveur, de l'Emmanuel, Dieu avec nous.

Ici, ce n'est pas la promesse qui est chantée, mais plutôt la prolongation de l'Eucharistie et en même temps le mystère de Noël qui s'accomplira dans quelques jours.

Is. 7, 14

CO. I

E C-ce virgo * concí-pi- et, et pá- ri- et

fí-li- um : et vo- cá- bi- tur no-men e- ius

Em- má- nu- el.

Graduale Romanum

(page 36)

Reproduction avec
l'aimable autorisation
de l'abbaye Saint Pierre
de Solesmes

Cette antienne de communion, constituée de deux phrases, est d'une grande unité modale (en protus) et d'une grande simplicité. La mélodie progresse principalement par des secondes agrémentées de quelques tierces (13) et quarts (3). La première phrase comporte deux parties. La première partie *Ecce virgo concipiet* en protus plagal reste assez grave et très recueillie.

C'est presque l'annonce de la venue du Sauveur avec beaucoup de douceur et de discrétion. La tierce ré - mi - fa joue un rôle central. Les accents toniques des trois mots sont mis en relief : celui de *Ecce* par un bel accent au levé, dès l'intonation, à chanter avec beaucoup de révérence, de légèreté sans se jeter sur la finale du mot latin ; l'accent de *virgo*, marqué par un podatus rotondus est l'apex de cette incise ou de l'intonation ; celui de *concipiet* bien marqué par un podatus quadratus sol - la trouve sa place à l'aigu. On peut remarquer la progression mélodique sur ces trois mots : fa sur *ecce*, sol sur *virgo*, la sur *concipiet*. Cette intonation concerne Notre-Dame sans qui rien n'aurait pu se faire. Cette première incise exprime l'humilité de la Très Sainte Vierge, ainsi que la joie toute intérieure de l'Avent.

La deuxième partie de cette première phrase contraste avec la précédente. Ici, la mélodie exulte ! La joie s'extériorise, visible, c'est le mystère de l'Incarnation. Par son *Fiat*, la Très Sainte Vierge entre dans le plan divin de la Rédemption. Elle ouvre à l'humanité toute entière les portes de la miséricorde divine. La mélodie grégorienne met tout particulièrement en relief *pariet* avec un accent tonique assez développé. En quelques notes, la ligne mélodique s'envole, passant du ré grave au ré aigu. Cette incise se conclut, toujours en protus, sur *filium* avec beaucoup de douceur. Joie émerveillée, admiration sont les traits caractéristiques de ce passage.

Trois incises composent la deuxième phrase. Dans la première incise sur *vocabitur*, la mélodie reste à l'aigu, ondulant élégamment autour de la tierce mineure la - do avec grâce et simplicité. Puis dans l'incise suivante sur *nomen ejus*, la mélodie explore rapidement le grave, toujours avec élégance. Enfin, la pièce se conclut par le nom du Sauveur « Dieu avec nous ». Là encore, pas d'artifice dans la mélodie, beaucoup de simplicité (la mélodie progresse par degré conjoint, 2 tierces sur 14 notes), de gravité (quinte au grave entre ré - la) et de joie toute intérieure sur l'accent tonique d'*Emmanuel*. L'Église annonce avec un peu d'avance le nom du Fils de Dieu, *Emmanuel*, *Dieu avec nous*.

Quelques heures avant la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, la liturgie nous fait écouter le petit passage musical sur *Emmanuel* comme une introduction à son arrivée. La liturgie nous donnera à nouveau l'occasion d'entendre ce même passage quelques heures après le retour du Fils de Dieu

vers son Père le jour de l'Ascension dans la communion *Psallite Domino sur ad Orientem*.

En cette année de la foi, que cette antienne aide les fidèles à se pénétrer du mystère de l'Incarnation, à s'abandonner à la volonté de Dieu à la suite de Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Eglise. « La Vierge Marie, qui a transmis au monde non pas une idée mais Jésus, le Verbe incarné, est un modèle incomparable d'évangélisation. Invoquons-la avec confiance afin que l'Eglise annonce également aujourd'hui le Christ Sauveur. Chaque chrétien et chaque communauté sent la joie de partager avec les autres la bonne nouvelle que "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils Unique afin que le monde soit sauvé par lui" (Jn 3, 16-17). Voilà le vrai sens de Noël, que nous devons toujours redécouvrir et vivre intensément »⁴

L'actualité du Chant Grégorien

Conférence donnée par un moine de l'Abbaye Notre-Dame de
Fontgombault à la Cathédrale de Luçon (Vendée)
le 30 septembre 2012

Introduction

Il nous faut parler de l'actualité du chant grégorien. Cette actualité, vous le devinez, n'est pas celle d'un fait divers, à la une de votre journal du matin. Non. Nous allons parler de l'actualité du chant grégorien comme on parle de l'actualité de la nouvelle évangélisation, autant dire de sa nécessité, de son urgence.

Les réflexions qui suivent voudraient montrer qu'une nouvelle pastorale grégorienne pourrait avoir sa place dans une pastorale d'ensemble de nouvelle évangélisation.

Pour commencer, nous jetterons un regard sur les directives et encouragements qui nous viennent du magistère de l'Eglise sur le chant grégorien, car rien ne saurait être mis en œuvre fructueusement sans cette référence.

⁴ BENOIT XVI – *Angelus IVe Dimanche de l'Avent, 23 décembre 2007*

Ensuite nous parlerons brièvement de l'expression propre au chant grégorien qui en fait une véritable prière, digne d'être recommandée par le magistère.

Pour finir nous essayerons de répondre à la question : comment promouvoir la pratique du chant grégorien ?

Le magistère sur le chant grégorien

Origine du chant grégorien et rôle de saint Grégoire le Grand

La figure de saint Grégoire le Grand a, à juste raison, fasciné le Moyen Âge, au point qu'à cette époque, on s'est plu à appeler *grégoriennes* bien des choses auxquelles on attachait du prix : *sacramentaire grégorien*, *antiphonaire grégorien*, *eau grégorienne*, *trentain grégorien* et finalement *chant grégorien*.

C'est Jean Diacre, le biographe de saint Grégoire, au IX^e siècle, qui aurait le premier parlé de chant *grégorien*, deux bons siècles après saint Grégoire. Ce chant grégorien, selon l'hypothèse qui prévaut aujourd'hui, serait né vers la fin du VIII^e siècle en Austrasie, de la fusion du chant romain et du chant gallican. Saint Grégoire lui, excusez tous ces conditionnels, n'aurait connu que le chant romain ou *vieux romain*, qui serait resté en vigueur, dans la cité papale, jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, avant que ne s'impose partout le génial chant grégorien.

L'ignorance, dans laquelle nous sommes laissés, en définitive, sur l'identité exacte de l'auteur du chant grégorien, est permise par Dieu, je crois, pour que, de tant de beauté, l'honneur ne soit rapporté qu'à sa divine inspiration. Il en va de même, soit dit en passant, pour plusieurs autres monuments de la tradition catholique : pensez au Canon romain de la messe, à nos églises romanes, à nos cathédrales...

Quoi qu'il en soit, le patronage de saint Grégoire le Grand sur le chant grégorien est pour nous quand même justifié, par le fait que certainement il œuvra pour rénover le chant liturgique romain, ancêtre du Grégorien, pour en augmenter le répertoire, et le diffuser en Angleterre, puis ensuite en Germanie. Nous savons, par une lettre qu'il écrivit à Jean de Syracuse, que Saint Grégoire réforma le chant du *Kyrie* de la messe, étendit le chant de l'*Alleluia* à toute l'année liturgique, sauf en carême, et on lui attribue certaines hymnes. Par ailleurs, il réorganisa la *Schola cantorum* créée avant lui, et interdit aux diacres de chanter le graduel et l'*Alleluia* en solistes, pour éviter qu'on ne les choisisse que pour leur belle voix.

Sous ce haut patronage, dans tout le cours du Moyen Âge, le répertoire grégorien s'amplifia, et donna à l'Église un trésor immense de pièces de toutes sortes, capables de faire corps avec les diverses fonctions de la liturgie : messe, office divin, et tous les actes importants de la vie de l'Église. La liturgie romaine devint inséparable de son chant.

Décadence du chant grégorien

Le chant grégorien, peut-on penser, est à l'origine de toute la musique occidentale, même profane. Mais il faut dire qu'il paya en quelque sorte de sa vie, cet enfantement : il y perdit sa ligne, son rythme ; sa mélodie même subit toutes sortes d'altérations ; et la nouvelle manière de le transcrire, sur portée de quatre lignes, fit malheureusement perdre l'intelligence des vieilles écritures dites *neumatiques* et tous les secrets qu'elles renfermaient.

Restauration du chant grégorien

Certains Papes furent conscients de cette décadence, et tentèrent de réagir, notamment contre l'intrusion de musiques mondaines et séculières dans le sanctuaire, mais il fallut pour sortir de cette nuit obscure qui dura, "grosso modo" du XIV^e au XIX^e siècle, la conjonction providentielle d'un Dom Guéranger et d'un saint Pie X : d'abord Dom Guéranger (1806-1875) avec plusieurs de ses moines, pieux, savants, musiciens et travailleurs, les Dom Paul Jausions († 1870), les Dom Joseph Pothier (1859-1923), les Dom André Mocquereau (1849-1930), et ensuite, saint Pie X (1903-1914) lui-même pieux, savant, musicien, clairvoyant et courageux.

Le Cardinal Sarto avait été, de toujours, un soutien éclairé et efficace de Solesmes⁵ : sitôt monté sur le trône de saint Pierre, il publia sur la musique sacrée le *Motu proprio Inter pastoralis officii*, du 22 novembre 1903, plus connu sous son nom italien *Tra le sollecitudini*. Le 25 avril suivant, il annonça la décision de publier une édition officielle du chant, et de fonder la commission pontificale *ad hoc* : la rédaction fut confiée à Solesmes sous la direction de Dom Mocquereau, tandis qu'à Rome la commission présidée par Dom Pothier, devenu entre-temps abbé de Saint-Wandrille, était chargée

⁵ Le *votum* de 1893 : avis donné par le cardinal Sarto en réponse à une consultation du pape Léon XIII sur la musique sacrée et un nouveau règlement de celle-ci. Le cardinal très occupé en raison de son élévation au patriarcat de Venise, s'était largement inspiré d'un mémoire du Père de Santi. Le *votum* forma plus tard la matière du *Motu proprio* de 1903.

d'avaliser le travail. Solesmes renonçait à tous ses droits littéraires et s'offrait à travailler "gratis" (12 moines à plein temps !).

Nous ne pouvons pas faire ici l'histoire mouvementée de l'Édition Vaticane, mais nous pouvons la résumer en disant que, trente ans après le *Motu proprio*, l'Église était à nouveau en possession d'un chant vraiment grégorien, avec tous les livres nécessaires, et conforme pour l'essentiel aux critères qu'avait édictés saint Pie X, savoir : un chant fidèle à la tradition la plus pure, lié aux paroles liturgiques et même partie intégrante et nécessaire de la liturgie solennelle ; un chant universel, un chant artistique, rempli de sainteté et purifié de toute contamination de la musique profane destinée à la scène. En un mot, était rendu possible un nouvel âge d'or du chant grégorien.

Entre saint Pie X et le Concile Vatican II

La période qui suivit se caractérisa par une heureuse diffusion du chant grégorien, grandement favorisée par ce qu'on a appelé la *Méthode de Solesmes* : *Scholæ*, enregistrements de disques, congrès internationaux, engouement pour la pédagogie Ward, furent les principales manifestations de cette effervescence, sans parler de la pratique effective du chant grégorien dans les paroisses, à la messe et aux vêpres.

Ce mouvement fut puissamment encouragé par deux interventions magistérielles de première importance : la Constitution apostolique *Divini cultus* de Pie XI en 1928, et l'Encyclique *Musicæ sacræ disciplina* de Pie XII en 1955. Ces deux textes reprurent, sans la diminuer, la doctrine très ferme du *Motu proprio* de saint Pie X sur la musique sacrée en général, et le chant grégorien en particulier.

À l'annonce de la convocation d'un nouveau concile au Vatican, les grégorianistes enthousiastes pensèrent qu'il venait à point nommé parachever le succès.

Le II^e concile du Vatican et la période postconciliaire

La Constitution *Sacrosanctum Concilium* du 4 décembre 1963 s'exprime sur les deux points du latin liturgique et du chant grégorien en termes qui pour être brefs n'en sont pas moins nets et directifs :

- « L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, **sera conservé** dans les rites latins. » (n°36)

- « On veillera cependant à ce que les fidèles puissent **dire ou chanter ensemble en langue latine** aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent. » (n°54)
- « Le trésor de la musique sacrée sera **conservé avec la plus grande sollicitude.** » (n°114)
- « L'Église reconnaît dans le chant grégorien **le chant propre de la liturgie romaine** ; c'est donc lui qui, dans les actions liturgiques, toutes choses égales d'ailleurs, **doit occuper la première place.** » (n°116)

D'autres passages affirment ou supposent les mêmes directives, à propos de la tradition musicale de l'Église en général (n°112), ou sur ce qui regarde des aspects techniques particuliers, comme la révision de l'hymnodie latine, et la refonte des livres de la première commission vaticane, de fait encore perfectibles (n° 96 et 117).

Les larges ouvertures faites à l'usage des langues nationales dans la liturgie, par la même Constitution conciliaire, devaient laisser leur place au latin liturgique et au chant grégorien. Dans les faits, on sait ce qu'il en fut.

Cependant, malgré le climat quelque peu iconoclaste de disgrâce du latin et du Grégorien, Solesmes répondit quand même aux vœux du Concile par l'élaboration, en 1967, d'un *Graduale simplex* (Dom Cardine et Dom Claire), par celle, en 1972, d'un *Ordo Cantus Missæ*, et d'un *Graduel* aligné sur le nouveau calendrier et le missel de 1969, mais non encore restitué. Un nouvel hymnaire a pu paraître en 1983, anticipant sur la publication d'un nouvel antiphonaire romain qui n'est pas encore terminé.

Mais à part cela, en moins de temps qu'il avait fallu pour le restaurer, le Grégorien fut éliminé de la pratique liturgique paroissiale. Il ne survécut que dans quelques monastères, et dans des laboratoires de musicologie, qui n'eurent de cesse de troubler l'unanimité d'interprétation, qui avait été conquise de haute lutte par les restaurateurs solesmiens.

Le magistère postconciliaire

Voyant le tour que prenaient les choses, Paul VI multiplia les gestes et les textes, pas moins de 22 interventions ; les plus significatives furent : la fondation de la *Consociatio Internationalis Musicæ Sacræ* ; la lettre *Sacrificium laudis* de 1965, dans laquelle, s'adressant aux religieux tenus à la célébration publique de l'Office Divin, il écrivait : « Laissez-nous protéger, même malgré vous, votre patrimoine ! ». Et il y eut la publication du livret *Jubilate Deo*,

répertoire élémentaire des chants latins que les fidèles laïcs devaient être en mesure de chanter. Au Père Abbé de Solesmes, lors d'une audience, le Pape demandait avec force : « Sauvez le chant grégorien ! » ; et à Madame Ward, il disait : « Partout où le grégorien est possible, il est l'idéal ».

Plus près de nous, le bienheureux Pape Jean-Paul II a ré-énoncé les principes relatifs à la musique sacrée, dans sa lettre chirographe du 22 novembre 2003 pour le centenaire du *Motu Proprio* de saint Pie X. À le lire, il semble que rien ne soit changé depuis le n°116 de *Sacrosanctum concilium*, ni même depuis saint Pie X, si ce n'est la large ouverture faite aux langues nationales, qui ne devait pas, en principe, ébranler la position du Grégorien. Le Pape écrivait : « Le chant grégorien continue d'être un élément d'unité de la liturgie romaine », et aussi de demander que « cette orientation soit pleinement mise en œuvre ».

Pour les nouvelles compositions, le bienheureux Pape Jean-Paul II disait encore ceci qui est très fort :

Je fais mienne la loi générale que saint Pie X formulait en ces termes : « Une composition musicale ecclésiastique est d'autant plus sacrée et liturgique que, par l'allure, par l'inspiration et par le goût, elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne, et elle est d'autant moins digne de l'Église qu'elle s'écarte de ce suprême modèle ».

Si le Grégorien doit être pris comme référence, ne faut-il pas, de toute nécessité, qu'il soit encore pratiqué ?

Le plus récent acte magistériel

À notre connaissance, le dernier texte magistériel mentionnant le chant grégorien est l'Exhortation apostolique *Verbum Domini* du 30 septembre 2010, il y a exactement deux ans aujourd'hui. Au n° 70, on y lit :

Dans le cadre de la valorisation de la Parole de Dieu durant la célébration liturgique, on fera aussi attention au chant retenu pour les moments prévus selon chaque rite, favorisant celui qui est clairement inspiré par la Bible et qui exprime, par l'accord harmonieux des paroles et de la musique, la beauté de la parole divine. En ce sens, il est bon de mettre en valeur les chants que la Tradition de l'Église nous a livrés et qui respectent ce critère. Je pense en particulier à l'importance du chant grégorien.

Et le Pape renvoie en note au n°116 de la Constitution conciliaire sur la liturgie. Ce rapprochement entre Parole de Dieu et chant grégorien est

très significatif, et souligne une fonction importante de ce dernier : aider à la méditation et à l'intelligence de l'Écriture.

Il y a quelques jours, on a appris que le Saint-Père Benoît XVI venait, par un *Motu proprio*, d'instituer une académie pontificale pour le latin : cela est doux à entendre pour les amis du chant grégorien.

En conclusion de cette première partie, nous pouvons dire que le chant grégorien a reçu à sa naissance ses titres de noblesse de saint Grégoire le Grand. Mais jamais il n'a été tant recommandé qu'à l'époque contemporaine, surtout après la souveraine impulsion donnée par saint Pie X. Il n'est donc pas une chose vieillotte, poussiéreuse, qu'on puisse remplacer avantageusement par n'importe quoi.

Après le Concile, il s'est passé pour lui, comme pour bien d'autres points de la discipline ecclésiastique, une sorte de basculement dans un mauvais rêve dont nous aimerions bien sortir. La *nouvelle évangélisation* doit nous en arracher, et nous faire appliquer courageusement ce que le Concile a vraiment demandé. Nous prions pour cela, et nous y travaillons à notre petite place : le chant grégorien en vaut vraiment la peine, comme nous allons le voir maintenant, en disant quelques mots de ses qualités uniques de prière liturgique.

(suite au prochain numéro)

- :- :- :- :- :- :-

CARNET FAMILIAL

VOEUX SOLENNELS

du **Frère Guillaume Marie VON WYSS**, le 8 septembre 2012 à l'abbaye Notre-Dame de Triors.

RAPPEL A DIEU

du **Frère André ROFFET**, moine jubilaire de l'Abbaye Notre-Dame de Randol, de la Congrégation de Solesmes, de l'Ordre de Saint Benoît, le 23 septembre 2012. Il était dans la 84^e année de son âge, la 59^e de sa profession monastique.

de **Révérènde Mère Prieure, Mère Marie de Sacré-Cœur (Jacqueline BERNARD)** le 1^{er} octobre 2012 à l'âge de 79 ans, dans sa 19^e année de supériorat, des chanoinesses du Monastère Mater Dei.
